

Abattoirs

Adresse : rue Ropsy-Chaudron, 24

Le 12 mai 1888 est fondée la société anonyme des «Abattoirs et Marchés d'Anderlecht-Cureghem».

La première étape consiste à détourner le cours de la petite Senne et à réaliser d'énormes remblais qui permettent d'assécher l'ensemble des prairies marécageuses situées entre la rivière et le canal.

La nature du terrain impose la mise en œuvre d'importantes fondations.

Profitant de la nécessité de descendre les fondations de la grande halle couverte jusqu'à plus de 4 mètres

de profondeur pour asseoir convenable l'édifice, la société fait réaliser une énorme cave.

Un système de ventilation assure le renouvellement de l'air dans cette gigantesque cave à l'origine à usage

de glacière ensuite de champignonnière avant d'être aménagée, en 1992, en salons commerciaux et salles de réception pour banquets.

La grande halle couverte des abattoirs, de même que le bâtiment administratif à droite de l'entrée principale et une partie de la rue des Étables sont dus à Émile Tirou.

Clôturant la perspective de la rue Heyvaert, le marché couvert est un des monuments industriels les plus remarquables de la région bruxelloise.

L'abattoir d'Anderlecht est conçu comme une «ville dans la ville » avec ses rues (la rue des Étables),

sa place (la cour pavée), son monument (la grande halle), ses blocs de bâtiments (frigorifère, échaudoirs, bâtiment administratif), ses lieux de chalandise et de loisirs (échoppes, auberge,...) et sa gare.

Le dossier définitif pour la construction de la halle précise que 218 tonnes de fonte et 640 tonnes de fer seront mises en œuvre.

La halle est souvent présentée comme une œuvre révolutionnaire de l'architecture industrielle.

Elle présente un plan carré de 100 mètres de côté planté d'une véritable forêt de colonnes en fonte (une tous les 10 mètres) sur les chapiteaux desquelles vient reposer la charpente métallique en forme d'arc.

L'entrée actuelle des abattoirs est réalisée par Rieck en 1901.

Le rôle de la grille d'accès et des portiques surmontés des taureaux est très symbolique : il montre au public que l'on se retrouve dans un lieu ouvert à tous, mais dont la réalisation est le fruit de

capitaux privés.

Les deux taureaux de bronze sont apparentés à la grande tradition de la sculpture animalière du XIXe siècle, issu d'Antoine Braye, et sont certainement, avec la halle métallique, des repères très utiles qui signalent

la présence des abattoirs depuis la rue.

Les installations du nouvel abattoir de Cureghem sont inaugurées officiellement le 24 août 1890.

La polémique avec l'abattoir de Bruxelles se poursuit jusqu'à la fermeture définitive de celui-ci en 1943.

Vu le succès de l'abattoir de Cureghem, la Commune marque un intérêt pour en reprendre la gestion,

ce qui est acquis par un arrêté royal du 19 décembre 1920.

Dès 1920, les abattoirs et marchés sont exploités en régie communale, avec plus ou moins de succès.

En 1953, le raccordement ferroviaire est supprimé du fait de la concurrence du transport par route et des camions frigorifiques, mais aussi parce que la reconstruction du pont ferroviaire endommagé par la guerre

est trop onéreuse.

En 1996, l'abattoir se voit retirer son cachet à l'exportation, ce qui entraîne un tassement très net de ses activités.

Suite au déficit annuel de plus de 100 millions de francs à charge du budget communal, la Commune d'Anderlecht cède le site, le 9 novembre 1983, à une nouvelle société qui regroupe 150 négociants et abatteurs.

Depuis lors, de nouvelles installations ultramodernes et des travaux de modernisation ont permis à l'abattoir

de récupérer le sceau à l'exportation et de redéployer ses activités.